



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**Unité départementale de la Marne**

Reims, le 21/12/2021

**Référence** : SM1 LJ/LT n° D3 u 2021-1162  
Affaire suivie par Lynda TIPHAINE  
Tél : 03 26 77 33 50  
Courriel : ud51.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr  
Objet : demande de permis de construire  
Vos réf. : affaire suivie par Géraldine CANDUZZI

Direction Départementale des Territoires  
40 Boulevard Anatole France  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Par lettre citée en référence, vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande de permis de construire référencé :

Dossier : PC 051 356 21 B0004  
Demandeur : SAS CPES Lac de Cloyes 1  
représentée par Monsieur Jean-François PETIT  
Adresse des travaux : Lieux-dits Le Chemin de Cloyes/Les Malbarbes  
51300 MATIGNICOURT  
Déposé en mairie le : 28/10/2021

Le dossier prévoit la construction d'une centrale photovoltaïque flottante sur les parcelles de la commune de Matignicourt-Goncourt référencées ZH 3pp, 4, 14, 15 et ZD 22 pp.

Le projet se situe dans le périmètre d'anciennes carrières qui ont fait l'objet de cessations d'activité conformément au code de l'environnement et du code minier.

L'inspection des installations classées n'a pas de remarque particulière à émettre sur la demande de permis de construire.

P/le Chef de l'unité départementale de la Marne  
Le Chef de la 1<sup>ère</sup> subdivision de la Marne,

Lorette JONVAL